






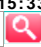
[Edition complète](#) [Appli](#) [Spécial étudiants](#) [En direct](#) [Faites l'Info](#) **Mon Club** [Se déconnecter](#)

   **10€**  Newsletter  Reporter mobile

Bonjour **terivaea**
[Mes Nouvelles](#) [Mon profil](#)
[Mon profil public](#) [Feuilleter mon journal](#)

jeudi 03 octobre 2013

• Tahiti: 11:15:33 • Paris: 23:15:33



Je m'abonne
 Déjà abonné papier

[A la Une](#) [Politique](#) [Economie](#) [Justice](#) [Société](#) [Les Gens](#) [Culture](#) [Agenda](#) [Sports](#) [Pratique](#) [Le Club](#) [Archives](#) [Annonces](#) [TAHITILEAKS](#)

[Transversales](#) > [Flosse](#) > [Temaru](#) > [Tong Sang](#) > [Gouvernement](#) > [Assemblée](#) > [CESC](#) > [Affaires](#) > [Faits divers](#) > [Nucléaire](#) > [Finances](#) > [Tourisme](#) > [Pericuture](#) > [Pêche](#) > [Agriculture](#) > [Transports](#) > [Santé](#)

[Recherche](#) > [Energies renouvelables](#) > [Espace maritime](#) > [Education](#) > [Protection sociale](#) > [Emploi](#) > [Logement](#) > [Tradition](#)

Découvrez l'iMac chez IVEA.

L'ordinateur de bureau dans sa forme la plus avancée.



ivea



L'ACTU DU MONDE > 10:59 - Lampedusa: un naufrage fait 130 morts et 200 disparus > 10:35 - Corse: Hollande estime que le gouvernement a marqué des points > 10:17 - La reprise est là, mais pas au point de relancer l'emploi > 10:10 - Etats-Unis: les coups de feu près du Parlement, un incident isolé > 09:56 - Grèce: nouvelle étape franchie dans le démantèlement d'Aube de la troïka, mais l'austérité reste sévère > 09:28 - Acidification, désoxygénation, réchauffement global... le monde est en train de changer > 08:13 - Etats-Unis: le duel final avec Loeb lancé > 08:08 - Syrie: les experts commencent à annoncer les inscriptions catastrophiques > 5 contributions

ANALYSE

"L'effort" d'EDT décrypté

Voter
0

Publié le jeudi 03 octobre 2013 à 01H00

Christian Montet et Florent Venayre, respectivement professeur et maître de conférences en sciences économiques, auteurs d'un livre sur la concurrence à Tahiti, reviennent sur l'annonce d'EDT et du gouvernement de la baisse des tarifs de l'électricité. Est-ce vraiment un "effort", comme l'a annoncé le P-dg de l'entreprise, Hervé Dubost-Martin ?

Sur le même sujet

[Augmentations en catimini](#)

[EDT baisse ses tarifs](#)

["Profiter de la décision pour s'engager dans une régulation efficace et moderne"](#)

["Paradis des monopoles, des ententes et des abus de position dominante"](#)

[Concurrence : les nouvelles règles](#)

[Électricité : pourquoi c'est si cher ?](#)

"On ne peut nier qu'EDT a fait un "effort", puisqu'à la place d'une hausse prévue de 1,6%, on assiste à une baisse de 1%, ce qui donne une économie pour les consommateurs de près de 640 millions de Fcfp sur un an"

"(...) Les prix auraient de toute façon dû être plus bas depuis quelques années déjà"

"À défaut d'une régulation par une autorité administrative indépendante, on assiste ainsi à un type de marchandage dans lequel EDT se présente comme "socialement responsable" et génère dans ses efforts"

EDT et le gouvernement ont annoncé la baisse des tarifs de l'électricité.

Est-ce réellement un effort d'EDT ?

"On ne peut nier qu'EDT a fait un "effort", puisqu'à la place d'une hausse prévue de 1,6%, on assiste à une baisse de 1%, ce qui donne une économie pour les consommateurs de près de 640 millions de Fcfp sur un an, selon les calculs réalisés par le gouvernement. Mais nous avons expliqué dans notre ouvrage La concurrence à Tahiti : une utopie ? et dans plusieurs articles parus dans Les Nouvelles que, d'après deux des trois interprétations possibles de la formule de tarification, les prix auraient, de toute façon, dû être plus bas depuis quelques années déjà. L'effort est donc peut-être moins important qu'il n'y paraît et, en tout état de cause, il n'aurait probablement pas été demandé sans la décision d'annulation du tribunal administratif, comme semble d'ailleurs l'indiquer le fait qu'il ait fallu attendre le tout dernier moment de la période laissée par le tribunal pour annoncer cette baisse du prix."



"Ce qui est sûr, c'est que le prix du kWh doit être en correspondance avec le niveau global des coûts. Si ces derniers augmentent, un ajustement à la hausse du prix serait nécessaire. Mais s'ils baissent, le prix pourrait encore baisser pour le consommateur", affirment Florent Venayre et Christian Montet quant à la hausse des prix de l'électricité annoncée dans huit mois par le P-dg d'EDT.

Archives LNT

Cet effort est prévu & pour durer huit mois car ensuite les tarifs devraient augmenter.

Cet effort est prévu & pour durer huit mois car ensuite les tarifs devraient augmenter.

"On voit bien dans cette limite temporelle à huit mois pour ce qui est appelé "effort exceptionnel" de baisse de 2% que la nouvelle tarification semble bien incertaine dans sa formulation même. Les résultats des négociations menées ne sont d'ailleurs que provisoires ou transitoires, au sens où la redéfinition d'une nouvelle méthode de calcul qui ne serait pas entachée des erreurs de la précédente reste encore à parfaire. Nous tenons ainsi à insister sur le fait que le point principal de la fixation du prix de l'électricité ne réside pas dans d'éventuels "efforts" d'EDT, mais bien dans la mise en place d'une nouvelle régulation moderne, efficace et concurrentielle de cette industrie de réseau, qui respecterait d'indispensables conditions de transparence sur lesquelles la décision du tribunal administratif a bien insisté. Plus généralement, c'est même au-delà du simple secteur électrique qu'une telle réglementation véritablement efficace devrait être envisagée, telles que les télécommunications ou encore les transports publics."

DIAPORAMAS

Les chiens surfeurs sont lâchés

Surf City Surf Dog Competition à Huntington Beach en Californie - mercredi 02 octobre 2013

Un dimanche au féminin

TRIATHLON. Vahine-Tri 2013 - lundi 30 septembre 2013

Beach soccer. La Coupe du monde en 10 photos

Papeete - dimanche 29 septembre 2013

Tous les diaporamas



LES + LUS

DEPUIS 5 JOURS

À 16 ans, il est entre la vie et la mort après un accident

Au Leroy Merlin d'Ivry, des travailleurs du

EDT pouvait-elle aller plus loin dans cette baisse ?

"Seul le travail approfondi d'un régulateur indépendant et à la compétence reconnue dans le secteur permettrait de dire si la tarification est "compétitive" et si les prix proposés par EDT reflètent bien les coûts, y compris la rémunération normale du capital investi et de la prise de risque. À défaut d'une telle régulation par une autorité administrative indépendante, on assiste ainsi à un type de marchandage dans lequel EDT se présente comme "socialement responsable" et généreuse dans ses efforts. Une analyse bien plus approfondie est nécessaire avant d'être assuré qu'il n'est pas possible d'aller sensiblement plus loin. En tout état de cause, demander des "efforts" aux opérateurs en monopole dans les industries de réseaux est un aspect tout à fait classique des techniques de réglementation des prix, qui intègrent des mécanismes incitatifs permettant les gains de productivité. De nombreux observateurs, dont nous avons déjà souvent repris des extraits dans nos propres écrits, ont insisté sur le fait qu'on pouvait sans doute parfaire la régulation existante."

EDT a expliqué qu'il avait joué sur le levier "rendements" (-0,6%) et qu'il avait fait un "effort exceptionnel" (-2%). Y a-t-il d'autres leviers sur lesquels travailler pour baisser la facture électrique ?

"Le niveau et l'évolution des tarifs de l'électricité dépendent des coûts de production, y compris le coût du capital, et de la productivité des facteurs de production. Il se peut en effet qu'il y ait d'autres facteurs de gains de productivité qui seraient susceptibles d'amener des baisses de tarifs. Évidemment, les dirigeants d'EDT les connaissent mieux que tous, y compris l'administration économique et le gouvernement qui sont à l'extérieur de l'entreprise. Cela ne fait que renforcer le plaidoyer pour une autorité de tutelle indépendante qui puisse faire appel, par des conventions, à des experts de ces questions. Cela confirme aussi le besoin d'un examen sérieux de possibilités de sources alternatives et concurrentielles de génération, voire de commercialisation au détail, le transport lui devant inévitablement rester en monopole contrôlé par le régulateur. Peut-être l'é étroitesse de l'île n'autorise-t-elle pas une telle diversité de sources, mais dans tous les cas, l'analyse d'une autorité indépendante s'impose. Au moment, où comme en Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française va se doter d'une loi de la concurrence et d'une autorité correspondante, on pourrait envisager de confier à celle-ci la régulation des industries de réseaux, qui sont par définition celles qui soulèvent le plus de problèmes concurrentiels."

Hervé Dubost-Martin explique que le solaire coûte cher à EDT, est-ce réellement le cas ? Si oui, quelles sont alors les solutions pour encourager les énergies renouvelables ?

"Sur le simple plan de la rentabilité immédiate, il n'est pas évident que le solaire soit moins coûteux qu'une production électrique fondée sur l'utilisation des hydrocarbures. Cependant, à plus long terme, c'est nettement plus complexe de pouvoir avoir un point de vue définitif. L'évolution des cours du pétrole ou encore le progrès technique pourraient justifier que l'on développe le solaire. D'autre part, la production au coût minimal n'est pas toujours l'option retenue, en matière de politique économique. On le voit bien avec les politiques de santé qui peuvent vouloir maintenir des dépenses assez élevées pour le bien-être des citoyens. Notre fonction, de même que celle d'une autorité de régulation ou encore celle d'EDT, n'est de toute façon pas de définir quelle doit être la politique énergétique du pays."

Selon le P-dg d'EDT, la facture d'hydrocarbures ne devrait pas augmenter dans les mois qui viennent. Et si elle n'augmente pas, pourquoi alors la facture d'électricité augmenterait dans huit mois ?

"On ne sait pas réellement quels seront les prix des hydrocarbures à l'avenir car de nombreux événements peuvent survenir pour en modifier l'évolution. De plus, d'autres coûts viennent jouer un rôle dans la facture globale de la production d'électricité. Et de façon complémentaire, des gains de productivité pourraient être réalisés, qui viendraient également influencer sur la définition du prix final. Ce qui est sûr, c'est que le prix du kWh doit être en correspondance avec le niveau global des coûts. Si ces derniers augmentent, un ajustement à la hausse du prix serait nécessaire. Mais s'ils baissent, le prix pourrait encore baisser pour le consommateur. Sans avoir observé l'évolution réelle des coûts -et s'être assuré par une régulation efficace et compétente que tout a été mis en œuvre pour en éviter le dérapage-, il est impossible d'évaluer avec certitude l'évolution future du prix."

Zoom

Baisse de 1% des tarifs de l'électricité

Mardi, la présidence s'est fendue d'un communiqué annonçant la bonne nouvelle et la direction d'EDT a invité la presse dans ses locaux. Les tarifs de l'électricité vont baisser d'environ 1%. C'est le résultat des négociations menées entre le Pays et EDT suite à l'annulation de l'avenant 16 de la convention qui les lie par le tribunal administratif. Hervé Dubost-Martin, P-dg de l'entreprise, a expliqué qu'EDT faisait des efforts sur "les gains de productivité sur les rendements" (-0,6%) et "un effort exceptionnel" d'une durée de huit mois (-2%). L'addition de ces deux compromis donne une baisse de 1% sur les factures des consommateurs. Le prix moyen de vente du kilowattheure passe de 36,14 Fcfp à 35,77 Fcfp. "C'est une baisse d'ampleur limitée. Ce n'est pas une révolution", a reconnu le P-dg, qui a toutefois insisté sur la question de "responsabilité sociale". "On est dans un ensemble économique où on sait bien que même s'il y a de signaux timides, l'emploi n'est pas encore reparti. On a une responsabilité aussi pour envoyer des signaux positifs." D'autres négociations vont se poursuivre puisque la situation juridique, suite à l'annulation de l'avenant, a été "stabilisée" mais "on se donne huit mois avant qu'il y ait d'autres conséquences tarifaires", a précisé Hervé Dubost-Martin.

Propos recueillis par Lucie Rabréaud Irabreud@lesnouvelles.pf



dimanche "combatifs"

Près d'un tiers des PME disent ne pas trouver d'apprentis

Roms: Valls assume et juge les critiques "insupportables"

DEPUIS 1 MOIS

Un sac à dos rempli d'argent abandonné au beach soccer

Hollande à Florange: création d'un centre de recherche sur l'acier

Non-cumul des mandats: Valls intraitable au Sénat

Google aimait (trop) Tahiti

TOUTES LES VIDÉOS



Toutes les vidéos

LES + COMMENTÉS

DEPUIS 5 JOURS

"L'effort" d'EDT décrypté

Un beach soccer amer pour TFTN

"Repenser" la défiscalisation hôtelière

CPS : les réserves de plus en plus faibles

DEPUIS 1 MOIS

"L'effort" d'EDT décrypté

"Le Tahoeraa essaie de nous enfumer"

La promotion prépare son lifting

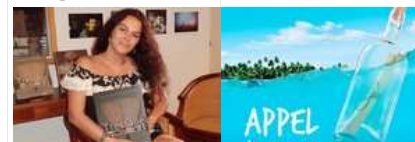
Girardin veut interdire la défisc' hôtelière

A SUIVRE

Le tressage à travers les âges

<précédent- suivant>

Le nouveau festival "Courts des îles"



DANS LA MÊME RUBRIQUE

La crise économique a tué le clientélisme

Monvoisin futur PCA d'ATN

EDT baisse ses tarifs

Un beach soccer amer pour TFTN

"Trente années avec 193 bombes"

L'OPT sur la voie de la Banque Postale

Réagissez

Contribution : *

Votre nom :

teriivaea

Envoyer

Avertissement

Nous vous rappelons que vous avez, lors de la création de votre compte, accepté les conditions d'utilisation du site. Celles-ci proscrivent notamment la diffamation, l'incitation à la haine raciale, l'atteinte aux bonnes mœurs. Nous vous prions donc de respecter strictement la charte d'utilisation du site www.lesnouvelles.pf. A défaut, votre compte sera banni du site.

Voir aussi : Les dix commandements du Club

Les dernières contributions

LSV

03/10/2013 à 05h51

Recommander Alerter le modérateur



Commentaire de jc-GUGI :



 Pour ma part, EDT se fout de la gueule du monde, je m'explique :
 Dans l'article d'hier (02/10/2013) « EDT baisse ses tarifs » était exposé la grille tarifaire que pratique notre fournisseur d'électricité, il était également évoqué le taux de rachat du kW/h solaire ... On pouvait voir dans la grille tarifaire principalement 2 corpus : le milieu domestique et le milieu professionnel.
 Ça ne choque personne ?
 Ça ne choque vraiment personne ?
 Hormis la tranche 1 concernant les petits consommateurs, cette tranche dite très péjorativement de « sociale » (encore que la définition de ce qu'est la nécessité sociale diffère entre ceux qui la vivent et ceux qui on en fait commerce) qui s'élèvera à 19.56 F par kW/h les 180 premiers kW/h, TOUTES (soit seulement 2), TOUTES LES AUTRES TRANCHES SONT A UN TARIF UNITAIRE SUPERIEUR A LA TARIFICATION LIE AU MILIEU PROFESSIONNEL.

LSV

03/10/2013 à 05h50

Recommander Alerter le modérateur



Commentaire de jc-GUGI (suite) :



 Maintenant mon propos :
 Je peux comprendre que les tarifs à destination du milieu professionnel puissent être bas, bas dans le sens où il s'agit d'émuler le caractère compétitif de notre tissu économique local. Je peux comprendre également que lorsque on manipule des parcs outillés importants très consommateurs d'énergie, le moindre denier à la baisse du prix de l'énergie est une bouffée d'oxygène. Tout cela je comprends.

LSV

03/10/2013 à 05h50

Recommander Alerter le modérateur



Commentaire de jc-GUGI (suite) :



 Mais lorsque, au travers de ses campagnes de communication, EDT se penche sur le petit consommateur pour lui dire que si sa facture d'électricité lui coûte la peau du cul c'est de sa faute parce qu'il ne fait pas gaffe, parce qu'il a des équipements énergivores, parce que son comportement est énergivore : EDT SE FOUT DE LA GUEULE DU MONDE !!!
 Les petits consommateurs voit leurs tranches augmenter « à la louche » de 20 à 50 à 55 ~ 60 F le kW/h pour peu qu'il dépasse les 300 ~ 450 kW mensuel.
 De l'autre côté de la barrière, les ogres de l'énergie, je ne parle pas de petits mangeurs, d'OGRES, eux payent 27.16 F kW/h unitaire en quantité ILLIMITEE !!!
 Alors moi, je me dis qu'EDT se fout vraiment de la gueule du monde ... La chose n'est en ne peut plus simple, les ménages ont un prix de l'électricité amplement majorés pour que d'autres, les outranciers, aient un prix de l'électricité bas : ce n'est pas juste. Ce n'est pas juste de duper et de malmener les gens dans le sens où ils consomment trop d'énergie quand en parallèle EDT porte tarifairement-parlant le discours inverse.

LSV

03/10/2013 à 05h48

Recommander Alerter le modérateur



Commentaire de jc-GUGI (suite) :



 J'ai eu l'occasion de converser avec Mr Dubost-Martin (pdg d'EDT) pour lui signifier que la grille tarifaire n'était pas assez ventilée pour le petit consommateur, qu'elle n'était pas assez équitable ... réponse du berger à la bergère : « pour ceux qui ont des difficulté à payer leur électricité, il existe un dispositif de carte rechargeable de prépaiement de l'électricité, les gens sont donc libres de pouvoir surveiller et réguler par eux-mêmes leurs comportements énergétiques ... ».
 Je suis désolé de vous dire ça, mais cette réponse ne me convient pas !
 Quasiment la totalité de la population (et je ne parle pas de population aisée) dépasse le seuil des 180 k/W et le prochain seuil tarifaire va au double, et en augmentant ... ce « pas », cette « enjambée » n'est pas dans l'intérêt du consommateur ... mais je ne vous apprend rien, VOUS avez décidé de faire des ménages votre vache à lait. Au

gouvernement de nous défendre de cette situation, 4 tranches 5 tranches 6 tranches ...
battez-vous pour qu'EDT cesse sa langue de bois et son foutage de gueule. Chaque fois
que je vois une brochure de com ou un spot de com de EDT, j'ai envie de dégobiller ...
psk je sais de quoi il en retourne.

LSV

03/10/2013 à 05h47

[Recommander](#) [Alerter le modérateur](#)

Commentaire de jc-GUGI (suite) :

Concernant la concurrence, parce que l'article cite « une autorité indépendante » qui
aura pour mission d'expertiser et d'auditer ...

Je n'ai rien contre ces process de contrôle, tout au contraire ... mais dans le cas de figure
où un acteur économique en situation de monopole a un comportement dévoyé, j'aurai
tendance à changer cet acteur contre un autre (pour la maîtrise et la centralisation du
dynamisme des rouages économiques d'un territoire) plutôt que de pluraliser les
acteurs, de sortir les pop-corns et de compter les morts (économiques).

[haut de page](#)**Légal**

Droits de reproduction
et de diffusion réservés
© 2007-2011

Recommandations LNT

- La Dépêche de Tahiti
- Les Nouvelles Calédoniennes
- NRJ Tahiti
- Paru Vendu Nouvelle Calédonie
- Paru Vendu Tahiti

Gardons Contact !